

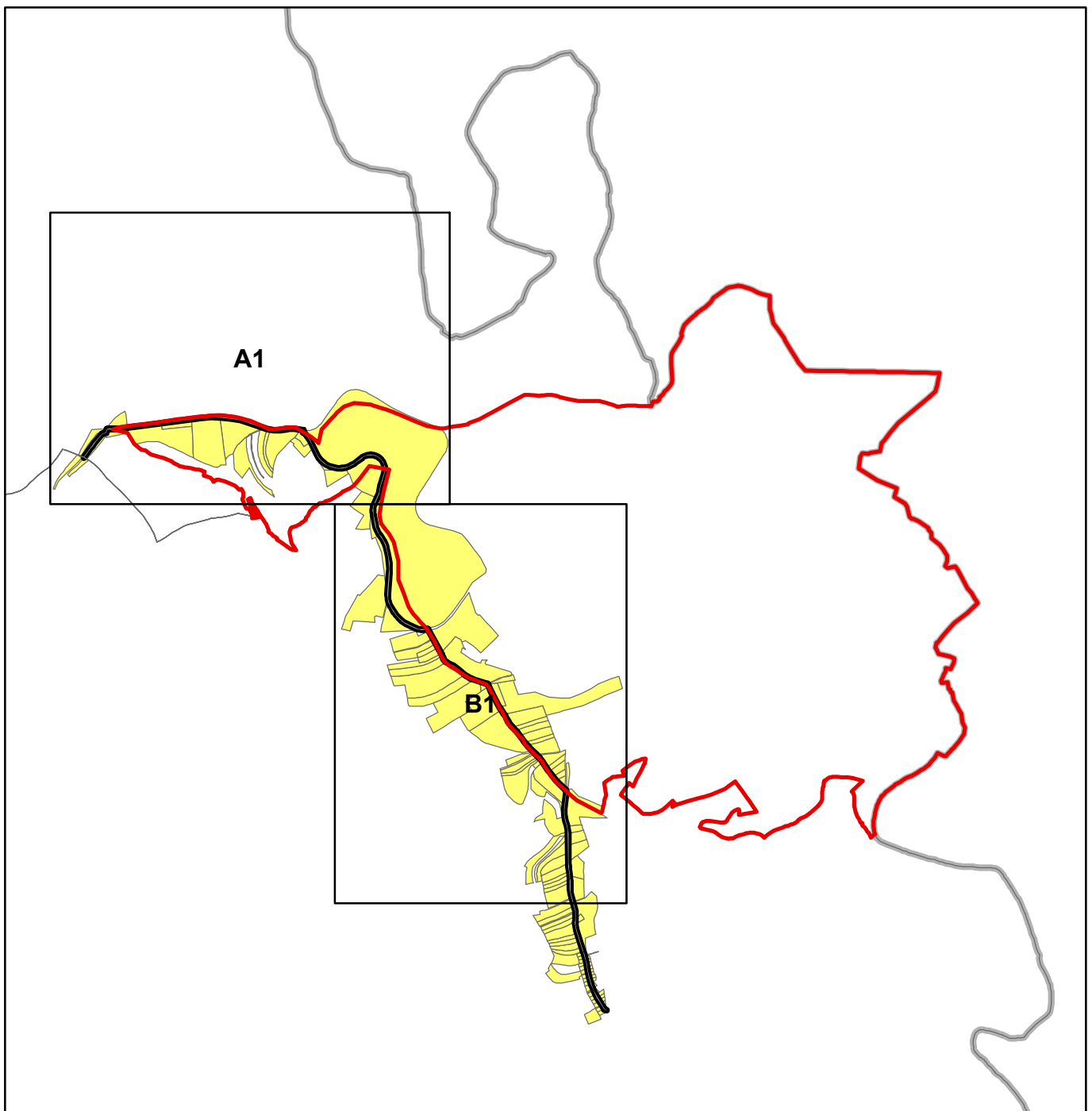


PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «TRANSPORTS»

Droit de préemption

Ville de Vianden

Plan d'assemblage






LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département des transports

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500
Fond de carte : PCN © Origine Cadastre
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

- Parcelle concernée par un droit de préemption
- PST - Couloir et zone superposée
- Parcelle cadastrale / bâtiment
- Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «TRANSPORTS»
Annexe 3 – terrains ou ensembles de terrains regroupés
auxquels s'applique le droit de préemption
Commune de Vianden - Extrait A1





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'aménagement
du territoire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département des transports

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500
Fond de carte : PCN © Origine Cadastre
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

- Parcelle concernée par un droit de préemption
- PST - Couloir et zone superposée
- Parcelle cadastrale / bâtiment
- Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «TRANSPORTS»
Annexe 3 – terrains ou ensembles de terrains regroupés
auxquels s'applique le droit de préemption
Commune de Vianden - Extrait B1

